

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de l'industrie

NOR EFII1029306A

ARRÊTÉ du 6 décembre 2010

portant nomination à la commission d'immatriculation
mentionnée à l'article L.141-2 du code du tourisme

Le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation,

Vu le code du tourisme, notamment son article L.141.2 ;

Article 1er

Madame Anne-Sophie Trcera, est nommée membre titulaire de la commission mentionnée à l'article L.141-2 en qualité de représentante des consommateurs en remplacement de Madame Audrey Hallot, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 décembre 2010

Le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation,



Frédéric LEFEBVRE